



## APPEL À CANDIDATURES

Compilation des projets novateurs 2021-2022 et  
Répertoire des bonnes pratiques en urbanisme

**DATE LIMITE : 31 octobre 2021**

Pour une première année, le comité de la Relève en urbanisme (RU) et le comité du Développement durable de l'Ordre des Urbanistes du Québec (OUQ) lancent conjointement leur appel de candidatures. Cette occasion vous donne à la fois la chance de paraître dans la prochaine Compilation annuelle des projets novateurs en urbanisme et/ou le Répertoire des bonnes pratiques en développement durable (DD), ou encore dans la Revue Urbanité.

Nos objectifs? Mettre en lumière des projets ou initiatives inspirantes, exemplaires et surtout d'actualité. C'est le moment de promouvoir et partager vos bons coups!

Vous connaissez, participez ou êtes à l'initiative d'un projet d'urbanisme qui repousse les frontières de notre profession et constitue un excellent exemple à diffuser? Faites-nous parvenir, sans tarder, votre proposition.

Nouveauté! Cette année, il y aura une section dans la Compilation des projets novateurs de la RU dédiée aux urbanistes de demain. Soyez fier, faites-nous connaître vos réalisations et surtout inspirez-nous!

## Échéance pour soumettre votre ou vos candidature(s)

Il suffit de remplir le formulaire en ligne :

- 7e édition de la Compilation annuelle des projets novateurs : avant le 31 OCTOBRE 2021
- Répertoire des bonnes pratiques en développement durable (DD) : en tout temps

### **1.1 Conditions d'admissibilité**

#### Projets professionnels

- Projets réalisés au Québec, dans une province voisine ou à l'international;
- Un urbaniste, un urbaniste-stagiaire membre de l'OUQ ou un professionnel ayant complété une formation en aménagement ou en lien avec l'aménagement du territoire a été impliqué dans l'une des principales phases du projet;
- Avoir avisé et transmis le consentement écrit des partenaires lors du dépôt de la candidature lorsqu'un projet est réalisé conjointement;
- Pour la Compilation, avoir été complété le processus ou la réalisation du projet dans la dernière année ou être en cours de finalisation

#### Projets étudiants

- Être étudiant (seul ou en groupe) provenant d'un programme d'étude accrédité par l'OUQ;
- Projets issus d'ateliers, de travaux de fin de parcours académiques ou de concours.

### **1.2 Critères de sélection**

#### Compilation des projets novateurs - Comité de la Relève en Urbanisme

- L'évaluation de chaque candidature sera effectuée en fonction des volets suivants :
- Le processus : l'exemplarité et l'originalité de la démarche;
- Le bilan et la réalisation : les retombées sociales, économique et environnementales attendues, les solutions novatrices développées et les leçons apprises;
- La communication et la transversalité : l'implication des parties prenantes, la reproductibilité et le développement d'indicateurs et d'outils de communication;
- La qualité du dossier soumis.
- Le lien avec la thématique annuelle (non obligatoire, mais considéré comme un atout).

#### Répertoire des bonnes pratiques - Comité Développement durable

L'évaluation de chaque candidature sera effectuée en fonction des critères suivants :

- Résultats et attentes
- Innovation
- Reproductibilité et exemplarité
- Durabilité
- Processus collaboratif
- Pérennité, évolutivité
- Adaptation au contexte et au territoire

## MISE EN CANDIDATURE

Coordonnées de l'auteur(e) de la mise en candidature :

- Prénom
- Nom
- Adresse courriel
- Téléphone
- Je désire soumettre cette candidature pour :
  - La 7e édition de la Compilation annuelle des projets novateurs
  - Le Répertoire des bonnes pratiques en développement durable (DD)
  - Les deux!

### 1.3 Informations sur les personnes impliquées dans le projet ou l'initiative

Les personnes mentionnées doivent avoir été impliquées dans l'une des principales phases du projet. Remplir une ou plusieurs catégories, le cas échéant :

- Si professionnel(s) urbaniste(s) et/ou urbaniste(s)-stagiaire(s) :
  - Nom, titre et numéro de permis
- Si professionnel(s) en aménagement :
  - Nom, titre et formation(s) en aménagement complétée(s)
- Si étudiant(s) en urbanisme :
  - Nom et nom du programme en cours et accrédité par l'OUQ

### 1.4 Informations sur l'organisation ayant réalisée ou encadrée le projet ou l'initiative

- Nom de l'organisation ou de l'université
- Ville
- Province/État
- Code postal/ ZIP
- Pays

### 1.5 Partenaire(s)

- Le projet a-t-il été réalisé en collaboration avec des partenaires?
  - Oui
  - Non
- Si oui, veuillez indiquer le nom, le numéro de téléphone et le courriel de la ou les personne(s) travaillant pour les organisations partenaires. (Important : ces derniers doivent être avertis de la soumission du projet et avoir transmis leur consentement par écrit.)

## 1.6 Description du projet ou de l'initiative

- Titre
- Échéancier et date de réalisation
- Localisation
- Échelle du projet ou de l'initiative (1 choix seulement)
  - Îlot urbain/espace public
  - Quartier/secteur
  - Ville/municipalité
  - Région/MRC/CM

## 1.7 Thèmes concernés (Choix multiples)

- Changements climatiques
- Énergie
- Mobilité et déplacement
- Biodiversité
- Eau
- Milieu naturel et verdissement
- Culture, identité et patrimoine
- Diversité et cohésion sociale
- Économie
- Matières résiduelles
- Ressources naturelles
- Santé et sécurité
- Alimentation et agriculture
- Tourisme et villégiature
- Espaces publics et cadre de vie
- Habitation
- Autre: \_\_\_\_\_

## 1.8 Types de pratiques (Choix multiples)

Voir quelques exemples sur le site du répertoire : <https://repertoireouq.com/types-de-pratique/>

- Conception de projet
- Planification et réglementation
- Politique publique
- Analyse, étude et essai
- Action locale et communautaire
- Mise en oeuvre et financement
- Gouvernance et processus
- Évaluation et suivi
- Gestion
- Aménagement
- Concertation
- Autres : \_\_\_\_\_

## 1.9 Mise en contexte et démarche

Décrire le contexte et la pertinence de la démarche en fonction de ses composantes, les étapes et l'implication des parties prenantes. (2 000 caractères maximum)

## 1.10 Description du projet ou de l'initiative

Décrire un bilan sommaire de l'exemplarité et de l'apport du caractère novateur du projet par rapport à une démarche de travail classique et/ou durable: 1) Aspect exemplaire du projet (en comparaison à la façon de faire habituelle); 2) Limites à la réalisation (freins institutionnels, financiers, compromis réalisés, etc.); 3) Moyens mis en oeuvre pour surmonter les obstacles; 4) Bénéfices induits par l'aspect novateur (délais, améliorations techniques, coût, etc.). 5) Implication/consultation des parties prenantes. (3000 caractères maximum)

### **1.11 Défis, retombées et leçons apprises**

Décrire les problématiques rencontrées dans la réalisation du projet, l'expérience vécue et l'adaptabilité de l'initiative dans d'autres contextes. (2000 caractères maximum)

### **1.12 Urbanisme durable et innovation (pour les initiatives soumises au répertoire des bonnes pratiques)**

Décrire les aspects de développement durable et d'innovation qui ont été réalisés dans le projet. (2000 caractères maximum)

# THÉMATIQUE 2021-2022

## 7E COMPILATION DES PROJETS NOVATEURS

### Juste transition écologique et sociale

Pour les projets de la compilation, l'appel de candidatures recherche également des projets novateurs qui se démarquent dans une thématique annuelle. Le lien sera considéré comme un atout.

Aujourd'hui, rien n'est plus essentiel pour les collectivités que d'agir concrètement, à toute échelle, pour une transition écologique et sociale. Malgré de nombreux défis qui s'additionnent, plusieurs s'accordent désormais pour dire qu'une transition efficacement mise en œuvre peut être et doit être un vecteur de changements positifs, au-delà de la stricte sphère environnementale. Ceci est tout aussi urgent en urbanisme et en aménagement que dans les autres domaines. D'importants choix en matière de planification, de réglementation, d'aménagement et de modernisation des pratiques seront essentiels à faire. Or, les urbanistes doivent embrasser simultanément l'urgence et le potentiel de la situation. C'est ainsi qu'ils pourront s'assurer que leurs actions soient de réels déclencheurs de la transition écologique.

Cette année, la Relève en urbanisme souhaite mettre de l'avant les projets, les initiatives et les réalisations engagés qui auront su aller au-delà du strict nécessaire, réfléchir et mettre en œuvre une réelle transition écologique et sociale.

- Selon vous, est-ce que votre projet est en lien avec la thématique? (atout)
  - Oui
  - Non
  - Plus ou moins

### Lien avec la thématique (pour les initiatives soumises à la compilation de la RU - optionnel)

Si oui, dites-nous pourquoi. (2000 caractères maximum)

## DÉPÔT DES DOCUMENTS ET DES ILLUSTRATIONS PERTINENTES

Pour compléter votre candidature, nous vous invitons à utiliser la plateforme [wetransfer.com](https://wetransfer.com) pour nous envoyer les documents ci-dessous en inscrivant l'Objet «Candidature2022\_Titre de votre projet» lors de votre envoi.

Veillez joindre :

- les DOCUMENTS PRINCIPAUX accompagnant le dépôt du projet ou de l'initiative en PDF, WORD, Excel. (5 fichiers maximum)
- une ou des ILLUSTRATION(S) de haute résolution (en JPG, PNG ou PDF) et libre(s) de droits tout en indiquant la source (5 illustrations maximum)
- Tout autre document(s) complémentaire(s) pouvant être pertinent à l'analyse du projet. Ex. Rapports, Règlements, Plans. (JPG, PNG, PDF, DOC, PPT ou XLSX) (2 documents maximum)

## CONSENTEMENT

En soumettant cette initiative, je déclare que tous les renseignements fournis sont véridiques et complets. Je consens également qu'ils soient utilisés dans des articles diffusés sur le site internet de l'OUQ en excluant les informations personnelles. J'autorise l'OUQ à vérifier l'exactitude de toutes les informations relatives à cette initiative. Dans le cas où certaines données seraient inexactes, je comprends que le dépôt de cette initiative pourra être refusé sans préavis.